



86

UNSA Territoriaux 86

Union Nationale des Syndicats Autonomes des Territoriaux de la Vienne

www.unsater86.com

Date de mise en ligne : jeudi 5 mars 2020



Les nouvelles règles déontologiques pour les cumuls d'activité

Le [décret n° 2020-69 du 30 -jan-vier 2020](#) rela-tif aux contrô-les déon-to-lo-gi-ques dans la Fonct-ion publi-que est venu pré--ci-ser les condi-tions dans les--quel--les il peut être déro-gé à l'inter--dic-tion de cumul d'acti-vité et les moda--li-tés du contrôle déon--to--lo--gi--que exercé par l'admi--nis--tra--tion ou la Haute Autorité pour la trans--pa--rence de la vie publi--que.

L'UNSA Territoriaux vous pro-pose une [fiche pra-ti-que por-tant sur « Le cumul d'acti-vité »](#)